

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CHAVANOD

Numéro SIRET : 21740067000014

POSTE COMPTABLE : CFP

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV - ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.19	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.22	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.23	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.24	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.26	C1 - Etat du personnel	X	
p.28	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.29	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.30	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.31	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.32	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 74067	COMMUNE DE CHAVANOD BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD	BP 2018
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 734
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	16
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	747,93	0,00
2	Produit des impositions directes/population	376,31	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 085,70	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	2 775,90	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	30,23	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	36,13%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	77,98%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	255,68%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 968 309,00	2 968 309,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 968 309,00	2 968 309,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	7 352 287,49	9 404 459,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	6 391 681,51	5 258 640,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 919 130,00	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	14 663 099,00	14 663 099,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	17 631 408,00	17 631 408,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	723 264,00	0,00	721 801,00	721 801,00	721 801,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	719 908,00	0,00	738 856,00	738 856,00	738 856,00
014	Atténuations de produits	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	323 441,00	0,00	327 788,00	327 788,00	327 788,00
Total des dépenses de gestion courante		1 846 613,00	0,00	1 868 445,00	1 868 445,00	1 868 445,00
66	Charges financières	59 972,00	0,00	72 300,00	72 300,00	72 300,00
67	Charges exceptionnelles	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 010 685,00	0,00	2 044 845,00	2 044 845,00	2 044 845,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	849 284,00		923 464,00	923 464,00	923 464,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		849 284,00		923 464,00	923 464,00	923 464,00
TOTAL		2 859 969,00	0,00	2 968 309,00	2 968 309,00	2 968 309,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 968 309,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	5 775,00	5 775,00	5 775,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	169 310,00	0,00	184 790,00	184 790,00	184 790,00
73	Impôts et taxes	2 340 200,00	0,00	2 462 155,00	2 462 155,00	2 462 155,00
74	Dotations, subventions et participations	304 212,00	0,00	285 497,00	285 497,00	285 497,00
75	Autres produits de gestion courante	20 622,00	0,00	20 092,00	20 092,00	20 092,00
Total des recettes de gestion courante		2 834 344,00	0,00	2 958 309,00	2 958 309,00	2 958 309,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	25 625,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 859 969,00	0,00	2 968 309,00	2 968 309,00	2 968 309,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 859 969,00	0,00	2 968 309,00	2 968 309,00	2 968 309,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 968 309,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	923 464,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 820,00	0,00	14 196,00	14 196,00	14 196,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 531 149,00	779 329,17	1 123 434,83	1 123 434,83	1 902 764,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 235 690,00	5 612 352,34	60 000,66	60 000,66	5 672 353,00
Total des dépenses d'équipement		7 792 659,00	6 391 681,51	1 197 631,49	1 197 631,49	7 589 313,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	222 642,00	0,00	269 841,00	269 841,00	269 841,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		322 642,00	0,00	369 841,00	369 841,00	369 841,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		8 115 301,00	6 391 681,51	1 567 472,49	1 567 472,49	7 959 154,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			5 784 815,00	5 784 815,00	5 784 815,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				5 784 815,00	5 784 815,00	5 784 815,00
TOTAL		8 115 301,00	6 391 681,51	7 352 287,49	7 352 287,49	13 743 969,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 919 130,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 14 663 099,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	292 914,00	258 640,00	119 900,00	119 900,00	378 540,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 292 914,00	5 258 640,00	119 900,00	119 900,00	5 378 540,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	319 011,00	0,00	201 585,51	201 585,51	201 585,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 347 133,00	0,00	1 444 036,49	1 444 036,49	1 444 036,49
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	796 500,00		930 658,00	930 658,00	930 658,00
Total des recettes financières		2 462 644,00	0,00	2 576 280,00	2 576 280,00	2 576 280,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 755 558,00	5 258 640,00	2 696 180,00	2 696 180,00	7 954 820,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	849 284,00		923 464,00	923 464,00	923 464,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			5 784 815,00	5 784 815,00	5 784 815,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		849 284,00		6 708 279,00	6 708 279,00	6 708 279,00
TOTAL		8 604 842,00	5 258 640,00	9 404 459,00	9 404 459,00	14 663 099,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 14 663 099,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	923 464,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	721 801,00		721 801,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	738 856,00		738 856,00
014	Atténuations de produits	80 000,00		80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	327 788,00		327 788,00
66	Charges financières	72 300,00	0,00	72 300,00
67	Charges exceptionnelles	4 100,00	0,00	4 100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		923 464,00	923 464,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 044 845,00	923 464,00	2 968 309,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 968 309,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	269 841,00	0,00	269 841,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	14 196,00	0,00	14 196,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 902 764,00	112 462,00	2 015 226,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 672 353,00	5 672 353,00	11 344 706,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00		100 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	7 959 154,00	5 784 815,00	13 743 969,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

919 130,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

14 663 099,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 775,00		5 775,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	184 790,00		184 790,00
73	Impôts et taxes	2 462 155,00		2 462 155,00
74	Dotations, subventions et participations	285 497,00		285 497,00
75	Autres produits de gestion courante	20 092,00	0,00	20 092,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00
Recettes de fonctionnement - Total		2 968 309,00	0,00	2 968 309,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 968 309,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	201 585,51	0,00	201 585,51
13	Subventions d'investissement	378 540,00	112 462,00	491 002,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	5 672 353,00	5 672 353,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		923 464,00	923 464,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	930 658,00		930 658,00
Recettes d'investissement - Total		6 510 783,51	6 708 279,00	13 219 062,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

1 444 036,49

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

14 663 099,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	723 264,00	721 801,00	721 801,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén:		0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	10 000,00	10 000,00
60612	Énergie - Électricité	75 000,00	65 000,00	65 000,00
60613	Chauffage urbain	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60621	Combustibles	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	13 000,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentation	20,00	530,00	530,00
60628	Autres fournitures non stockées	600,00	380,00	380,00
60631	Fournitures d'entretien	4 350,00	2 700,00	2 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 365,00	4 980,00	4 980,00
60633	Fournitures de voirie	3 540,00	2 745,00	2 745,00
60636	Vêtements de travail	3 540,00	2 745,00	2 745,00
6064	Fournitures administratives	7 785,00	6 000,00	6 000,00
6067	Fournitures scolaires	12 762,00	12 960,00	12 960,00
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	16 400,00	16 400,00
611	Contrats de prestations de services	216 858,00	122 390,00	122 390,00
6132	Locations immobilières	20 840,00	20 896,00	20 896,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	3 500,00	3 500,00
61521	Terrains	31 630,00	33 055,00	33 055,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	35 900,00	32 200,00	32 200,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	1 050,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	26 500,00	40 000,00	40 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	5 000,00	2 500,00	2 500,00
61524	Bois et forêts	7 500,00	5 000,00	5 000,00
61551	Matériel roulant	16 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Autres biens mobiliers	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	34 486,00	35 632,00	35 632,00
6161	Assurance multirisques	16 942,00	16 045,00	16 045,00
617	Etudes et recherches		3 180,00	3 180,00
6182	Documentation générale et technique	1 928,00	2 024,00	2 024,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 800,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 180,00	430,00	430,00
6226	Honoraires	17 762,00	14 889,00	14 889,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	6 100,00	6 100,00
6228	Divers	2 538,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 204,00	2 754,00	2 754,00
6237	Publications	11 700,00	11 732,00	11 732,00
6238	Divers	1 350,00	1 650,00	1 650,00
6244	Transports administratifs	200,00	100,00	100,00
6247	Transports collectifs		0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	0,00	0,00
6256	Missions	400,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	11 900,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	240,00	220,00	220,00
6281	Concours divers (cotisations...)	6 762,00	6 550,00	6 550,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...	2 035,00	1 300,00	1 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 467,00	5 560,00	5 560,00
62875	Aux communes membres du GFP		113 105,00	113 105,00
62878	A d'autres organismes		3 019,00	3 019,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	7 000,00	7 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	5 430,00	5 430,00	5 430,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	719 908,00	738 856,00	738 856,00
6218	Autre personnel extérieur	13 560,00	9 205,00	9 205,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6331	Versement de transport	3 468,00	3 631,00	3 631,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 907,00	1 984,00	1 984,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	8 467,00	8 868,00	8 868,00
6411	Personnel titulaire	416 032,00	461 494,00	461 494,00
6413	Personnel non titulaire	57 963,00	28 084,00	28 084,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	73 442,00	74 022,00	74 022,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	108 248,00	108 757,00	108 757,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 808,00	2 399,00	2 399,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 855,00	31 245,00	31 245,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	300,00	500,00	500,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	4 355,00	4 490,00	4 490,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 503,00	1 874,00	1 874,00
6478	Autres charges sociales diverses		2 303,00	2 303,00
014	Atténuations de produits	80 000,00	80 000,00	80 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	80 000,00	80 000,00	80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	323 441,00	327 788,00	327 788,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	1 376,00	1 725,00	1 725,00
6531	Indemnités	57 600,00	58 409,00	58 409,00
6532	Frais de mission	200,00	200,00	200,00
6533	Cotisations de retraite	2 419,00	2 453,00	2 453,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 284,00	6 404,00	6 404,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	602,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes		156,00	156,00
65548	Autres contributions	11 108,00	12 045,00	12 045,00
6557	Contributions au titre de la politique de l'habitat	126 392,00	126 392,00	126 392,00
6558	Autres contributions obligatoires	31 805,00	34 160,00	34 160,00
657348	Autres communes	900,00	1 600,00	1 600,00
657362	CCAS	15 000,00	18 984,00	18 984,00
65737	Autres établissements publics locaux	400,00	600,00	600,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	68 855,00	64 160,00	64 160,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 846 613,00	1 868 445,00	1 868 445,00
66	Charges financières (b)	59 972,00	72 300,00	72 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	59 972,00	72 300,00	72 300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 100,00	4 100,00	4 100,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	100,00	100,00	100,00
6713	Secours et dots	4 000,00	4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 010 685,00	2 044 845,00	2 044 845,00
023	Virement à la section d'investissement	849 284,00	923 464,00	923 464,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		849 284,00	923 464,00	923 464,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		849 284,00	923 464,00	923 464,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 859 969,00	2 968 309,00	2 968 309,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+
RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 968 309,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		5 775,00	5 775,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		5 775,00	5 775,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	169 310,00	184 790,00	184 790,00
7022	Coupes de bois	180,00	3 920,00	3 920,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		800,00	800,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	360,00	360,00	360,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	4 037,00	4 264,00	4 264,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	155 890,00	167 671,00	167 671,00
70878	par d'autres redevables	3 843,00	2 775,00	2 775,00
73	Impôts et taxes	2 340 200,00	2 462 155,00	2 462 155,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	917 627,00	1 028 826,00	1 028 826,00
73211	Attribution de compensation	1 169 017,00	1 154 749,00	1 154 749,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	50 956,00	52 048,00	52 048,00
7344	Taxe sur les déchets stockés	80 000,00	100 000,00	100 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	62 600,00	66 532,00	66 532,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	60 000,00	60 000,00	60 000,00
74	Dotations, subventions et participations	304 212,00	285 497,00	285 497,00
7411	Dotation forfaitaire	57 606,00	50 811,00	50 811,00
74121	Dotation de solidarité rurale	25 000,00	31 850,00	31 850,00
7473	Départements		100 000,00	100 000,00
74748	Autres communes		200,00	200,00
74751	GFP de rattachement	63 195,00	63 195,00	63 195,00
74758	Autres groupements	3 400,00	2 455,00	2 455,00
7478	Autres organismes	37 586,00	36 986,00	36 986,00
7484	Dotation de recensement	4 375,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	113 050,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 622,00	20 092,00	20 092,00
752	Revenus des immeubles	19 374,00	19 515,00	19 515,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique		577,00	577,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 248,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 834 344,00	2 958 309,00	2 958 309,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	25 625,00	10 000,00	10 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 625,00	4 000,00	4 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 000,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 859 969,00	2 968 309,00	2 968 309,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 859 969,00	2 968 309,00	2 968 309,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 968 309,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	25 820,00	14 196,00	14 196,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	10 008,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 812,00	14 196,00	14 196,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 531 149,00	1 123 434,83	1 123 434,83
2111	Terrains nus	26 600,00	25 000,00	25 000,00
2112	Terrains de voirie	60 005,00	35 450,00	35 450,00
2115	Terrains bâtis		187 600,00	187 600,00
2116	Cimetières		1 500,00	1 500,00
2117	Bois et forêts		15 470,00	15 470,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	32 416,00	5 217,00	5 217,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	181 299,00	39 072,64	39 072,64
21312	Bâtiments scolaires	2 400,00	98 202,00	98 202,00
21316	Équipements du cimetière	35 000,00	-13 416,00	-13 416,00
21318	Autres bâtiments publics	183 766,00	371 881,80	371 881,80
2132	Immeubles de rapport		33 100,00	33 100,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	38 017,00	12 741,44	12 741,44
2138	Autres constructions		-16 636,44	-16 636,44
2151	Réseaux de voirie	787 967,00	205 449,84	205 449,84
2152	Installations de voirie	26 874,00	6 649,83	6 649,83
21538	Autres réseaux	92 471,00	102 068,00	102 068,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	9 091,00	-9 091,28	-9 091,28
21571	Matériel roulant - Voirie		1 000,00	1 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 500,00	1 200,00	1 200,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 474,00	2 500,00	2 500,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art		1 145,00	1 145,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	30 960,00	6 769,00	6 769,00
2184	Mobilier	7 559,00	3 133,00	3 133,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 750,00	7 429,00	7 429,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 235 690,00	60 000,66	60 000,66
2313	Constructions	6 076 316,00	60 000,66	60 000,66
2315	Installations, matériel et outillage techniques	159 374,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 792 659,00	1 197 631,49	1 197 631,49
16	Emprunts et dettes assimilées	222 642,00	269 841,00	269 841,00
1641	Emprunts en euros	220 521,00	267 720,00	267 720,00
16876	Autres établissements publics locaux	2 121,00	2 121,00	2 121,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		322 642,00	369 841,00	369 841,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		8 115 301,00	1 567 472,49	1 567 472,49
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
	Charges transférées (9)		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie		0,00	0,00
2117	Bois et forêts		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		5 784 815,00	5 784 815,00
21538	Autres réseaux		112 462,00	112 462,00
2313	Constructions		5 672 353,00	5 672 353,00

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		5 784 815,00	5 784 815,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	8 115 301,00	7 352 287,49	7 352 287,49

	+
RESTES A REALISER 2017 (11)	6 391 681,51
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	919 130,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 663 099,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	292 914,00	119 900,00	119 900,00
1321	Etat et établissements nationaux	52 770,00	20 000,00	20 000,00
1322	Régions	90 530,00	0,00	0,00
1323	Départements	60 000,00	80 000,00	80 000,00
13251	GFP de rattachement	63 244,00	0,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	16 466,00	0,00	0,00
1328	Autres		9 900,00	9 900,00
1342	Amendes de police		10 000,00	10 000,00
1343	P.A.E. (Programme d'Aménagement d'Ensemble)	5 244,00	0,00	0,00
1348	Autres	4 660,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 292 914,00	119 900,00	119 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 666 144,00	1 645 622,00	1 645 622,00
10222	F.C.T.V.A.	269 225,00	151 799,51	151 799,51
10226	Taxe d'aménagement	49 786,00	49 786,00	49 786,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 347 133,00	1 444 036,49	1 444 036,49
024	Produits de cessions	796 500,00	930 658,00	930 658,00
Total des recettes financières		2 462 644,00	2 576 280,00	2 576 280,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 755 558,00	2 696 180,00	2 696 180,00
021	Virement de la section de fonctionnement	849 284,00	923 464,00	923 464,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		849 284,00	923 464,00	923 464,00
041	Opérations patrimoniales (9)		5 784 815,00	5 784 815,00
13258	Autres groupements		112 462,00	112 462,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp		5 672 353,00	5 672 353,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		849 284,00	6 708 279,00	6 708 279,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		8 604 842,00	9 404 459,00	9 404 459,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

5 258 640,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

14 663 099,00

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD	BP 2018
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
MIN220015EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/05/2004		01/05/2010	578 980,95R				3.81	0.38203		X	N	A-1
MON26871EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/04/2010		01/10/2010	300 000,00F				2.52	2.52		C	N	A-1
12268960000251	CAISSE DES DEPOTS	12/07/2012		01/08/2013	600 000,00F				4.55	4.55		X	N	A-1
90375518707750	CAISSE D'EPARGNE	25/05/2012		25/11/2012	600 000,00F				4.65	4.73263		C	N	A-1
MON279827EUR/02	LA BANQUE POSTALE	03/06/2013		01/11/2013	500 000,00F				3.36	3.36		X	O	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
16876 Autres établissements publics locaux (total)														
0067200000	SYNDICAT ELECTRICITE	01/01/2003		01/01/2004	17 983,46F				5.79	5.79		C	N	A-1
0067200001	SYNDICAT ELECTRICITE	01/01/2003		01/01/2004	24 410,97F				5.79	5.79		C	N	A-1
Total général					2 621 385,38									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)			
													Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
MIN22001SEUR		0,00		1 357 101,54								49 757,92	0,00	7 095,12
		0,00		1 357 101,54								49 757,92	0,00	7 095,12
MON26871EUR	N	0,00		92 700,43	1,08	R	0,38203		73 807,10	993,81		0,00	0,00	0,00
	N	0,00		169 043,89	7,50	F	2,52		20 007,93	4 071,83		0,00	0,00	0,00
1228896/0000251	N	0,00		333 234,46	4,58	F	4,55		60 851,65	15 162,17		0,00	0,00	5 195,05
9037551/3707750	N	0,00		390 000,00	9,58	F	4,73263		40 000,00	17 437,50		0,00	0,00	0,00
MON29827EUR/02	N	0,00		372 122,76	9,58	F	3,36		32 824,91	12 092,61		0,00	0,00	1 900,07
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
16876 Autres établissements publics locaux (total)														
0067200000		0,00		12 721,35					2 120,22	736,57		0,00	0,00	0,00
		0,00		12 721,35					2 120,22	736,57		0,00	0,00	0,00
0067200001	N	0,00		5 398,08	5,00	F	5,79		899,67	312,55		0,00	0,00	0,00
	N	0,00		7 323,27	5,00	F	5,79		1 220,55	424,02		0,00	0,00	0,00
Total général														
		0,00		1 369 822,89					229 611,81	50 494,49		0,00	0,00	7 095,12

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de réserve, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A2.4

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	7				
	Montant en euros	100,00%				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros	1 369 822,89				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		369 841,00	369 841,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		269 841,00	269 841,00
1641	Emprunts en euros	267 720,00	267 720,00
1687	Autres dettes	2 121,00	2 121,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		100 000,00	100 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00	100 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 000,00	100 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	369 841,00	6 391 681,51	D001 919 130,00	7 680 652,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 055 707,51	III 2 055 707,51
Ressources propres externes de l'année (a)		201 585,51	201 585,51
10222	Dotations, fonds divers et réserves	151 799,51	151 799,51
10226	Taxe d'aménagement	49 786,00	49 786,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 854 122,00	1 854 122,00
024	Produits de cessions	930 658,00	930 658,00
021	Virement de la section de fonctionnement	923 464,00	923 464,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 055 707,51	5 258 640,00	0,00	1 444 036,49	8 758 384,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 7 680 652,51
Ressources propres disponibles	IV 8 758 384,00
Solde	V = IV - II (6) + 1 077 731,49

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					5 426 644,94	855 883,28										17 545,61	19 189,63
MONT BLANC		2007 X	Construction logements PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT.	986 154,14	855 883,28	31,42	A	F	2,05	F		2,05			17 545,61	19 189,63
HALPADES		2019 X	construction logements PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT.	444 615,72	0,00	41,17	A	F	0,55	F					0,00	0,00
HALPADES		2019 X	construction logements PLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT.	263 731,73	0,00	41,17	A	F	1,86	F					0,00	0,00
HALPADES		2019 X	construction logements PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT.	1 673 489,91	0,00	41,17	A	F	1,35	F					0,00	0,00
HALPADES		2019 X	Construction logements PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT.	605 702,16	0,00	41,17	A	F	0,55	F					0,00	0,00
HALPADES		2019 X	Construction logement PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT.	843 544,66	0,00	41,17	A	F	1,35	F					0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...)
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD

BP 2018

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
HALPADES	2019	X	construction logements PLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT.	599 426,62	0,00	41,17	A	F		1,86	F				0,00	0,00
TOTAL GENERAL					5 426 644,94	855 883,28										17 545,61	19 189,63

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD

BP 2018

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	2	6	5	0	5
Attaché Principal	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	0	1	1	0	0	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 2nde classe	C	2	1	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	5	10	10	0	10
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	0	4	4	4	0	4
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique principal 2nde classe	C	2	1	3	3	0	3
Agent de Maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		3	0	3	3	0	3
Agent spécialisé principal 2nde classe écoles maternelles	C	3	0	3	3	0	3
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		12	7	19	18	0	18

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/JC du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE CHAVANOD - 74 - BUDGET PRINCIPAL CHAVANOD

BP 2018

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Auxiliaire de service	C	TECH		0,00	Art. 3 (1°)	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4: article 21 de la loi n°2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 12/09/2016 28/08/2017	HALPADES HAUTE-SAVOIE HABITAT	SA HALPADES OPHLM HAUTE-SAVOIE HABITAT	Société Française Autres Etab. Publics et Org.	5 735 000,00 506 881,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Bâtiment de la Fruitière ZAC du Crêt d'Esty		Délib. 74/09 du 21/12/2009		SPIC SPA	oui oui

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	3 391 841,00	1,458	12,200	2,521	413 805,00	4,015
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4 912 213,00	17,035	12,200	2,521	599 290,00	19,984
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	47 672,00	-3,609	33,000	0,000	15 732,00	-3,609
TOTAL	8 351 726,00	10,039			1 028 827,00	12,609

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Chavanod, le 26/03/2018
Le Maire,



Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 16
 VOTES : Pour : 16
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Chavanod, le 26/03/2018

Date de convocation : 15/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,



Handwritten signatures of the Council members, including initials 'AH' and several full signatures.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/03/18, et de la publication le 30/03/18

A Chavanod, le 30/03/18

